

La Lettre d'Information

du CROS de PICARDIE



2^e Rencontres régionales des sports de nature

Dans la continuité de la manifestation de Guise en juin 2005, la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Picardie avec ses partenaires, le Comité régional olympique et sportif, le Conseil régional et le Comité régional du tourisme, organisent les 2^e Rencontres régionales sports de nature en Picardie, le vendredi 8 septembre 2006 à Saint Valéry sur Somme. La journée se déroulera sous forme d'une réunion plénière le matin avec des communications et des échanges sur les bonnes pratiques de sports de nature en Picardie. L'après-midi sera consacré à des travaux en ateliers. Le fil rouge de la journée sera le projet de réalisation du schéma régional des sports de nature en Picardie. Enfin, ces 2^e rencontres se dérouleront dans le cadre du Rallye de la baie des phoques, qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2006 à Saint



LES 2^{ème} RENCONTRES REGIONALES

Vendredi 08 Septembre 2006
à St Valéry sur Somme

SPORTS de NATURE
et
Développement

Pratiques, Loisirs, Tourisme...

En PICARDIE

Valéry et réunira plus de 600 compétiteurs pour les Internationaux du va'a, pirogue polynésienne, et le Grand prix international de kayak.

Gageons que vous serez nombreux à participer à ce moment fort de la vie sportive associative dont les orientations prises formuleront des

enjeux politiques et économiques pour les six années futures.

D. PIPART
Vice-Président du CROS

Sports de nature
Page 3

Challenge
de la commune
la plus sportive
Page 3

Ligue de course
d'orientation
Ligue de cyclotourisme
Page 4

CDOS
de l'Aisne
Page 5

CDOS de l'Oise
Page 6

CDOS
de la Somme
Page 7

Bon
à savoir
Page 8

ACTUALITES DU CROS



Edito

La nouvelle olympiade et l'arrivée d'une équipe renouvelée au sein du CROS ont mis en évidence les Sports de nature qui répondent de plus en plus, aujourd'hui aux besoins de la société moderne en lui procurant des activités physiques adaptées, lui permettant d'évoluer dans un environnement ambiant favorable, en toute convivialité et sans esprit de compétition.

Notre région picarde a la chance de posséder ces atouts exceptionnels que sont l'espace et la nature encore préservée, potentiel très convoité par nos voisins nordistes et franciliens qui connaissent, eux, une forte densité de population.

D'où un enjeu touristique - économique non négligeable, d'où la nécessité d'un développement harmonieux et raisonnable des pratiques et des équipements de loisirs sportifs.

Aussi, il convient de l'organiser efficacement en impliquant les différents partenaires concernés : les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, sans négliger les autres usagers de l'espace.

Les pouvoirs publics ont bien compris l'enjeu puisque les services déconcentrés de l'Etat, Jeunesse et Sports et Tourisme ont décidé d'unir leurs efforts en ce sens, faisant de la Picardie, une région pilote en la matière. Le Ministère des Sports a même doté sa direction régionale de deux référents « Sports Nature » (cas unique en France) ;

Le Conseil Régional et le Comité Régional du Tourisme marquent également leur volonté de réussite dans ce domaine en s'associant étroitement aux actions suscitées, notamment l'élaboration d'un schéma régional de développement des Sports de nature dont les prémices seront débattues lors des prochaines rencontres régionales qui se dérouleront, début septembre, en baie de Somme.

Et le mouvement sportif, dans tout cela ?

Il doit se mobiliser pour occuper toute la place qui est la sienne car qui, mieux que lui, connaît aussi bien le terrain, la pratique, ses évolutions, les besoins et les attentes des usagers.

Pour cela, il doit se rassembler, c'est le rôle fédérateur du CROS et des CDOS, pour surmonter les divergences, évaluer les problèmes, s'approprier les actions, les mutualiser, faire évoluer les comportements : être le fer de lance. C'est le rôle de la commission régionale des Sports de nature qui travaille sans relâche depuis sa mise en place, il y a quelques vingt mois, pour se définir force de propositions : schéma régional de développement, code de bonne conduite, développement durable, formation, Fête régionale des Sports de nature, tels sont les sujets qui alimentent notre réflexion commune.

D. PIPART
Vice-Président du CROS

Impulsion, Picardie pour le sport



Lancée en 2004 par le Conseil régional de Picardie, la manifestation "Impulsion, Picardie pour le sport", se déroulera cette année, le vendredi 3 novembre à la Maison de la culture et des loisirs de Gauchy. Après les sportifs, puis les arbitres en 2005, cette soirée sera placée sous le thème des jeunes dirigeants. Elle aura pour but de mettre en valeurs les bénévoles qui oeuvrent dans les associations sportives autour de trois tables rondes réunissant :

- Les représentants des institutionnels : Conseil régional de Picardie, Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Amiens, Comité régional olympique et sportif de Picardie et un club de Gauchy.
- Des jeunes dirigeants.
- Des dirigeants expérimentés : responsables fédéraux et dirigeants de clubs.

Des vidéos réalisées pour cette occasion permettront d'alimenter les débats.

L'objectif sera d'honorer les dirigeants sportifs et de donner envie à de nouveaux bénévoles de s'investir dans le mouvement sportif.

J.P. MORLET
Vice-Président du CROS

Challenge du CROS : "Ville la plus sportive 2006"

ABBEVILLE DANS LA SOMME ET BELLEU (AISNE) : BRILLANTS LAURÉATS

À l'issue d'un marathon de 5 mois, le grand jury, réuni le 15 juin à rendu son verdict : ABBEVILLE devance LAON dans la catégorie des villes de 5 000 à 30 000 habitants et BELLEU : MOREUIL et SAINT LEU D'ESSERENT, dans les communes de moins de 5 000 habitants.

Comment la décision fut-elle prise ? À l'issue d'une procédure longue, organisée, coordonnée et au final au vu d'un rapport sur chaque ville qui permet au grand jury de prendre sa décision en parfaite connaissance des éléments contenus dans les dossiers. En effet, après une présélection de cinq villes parmi dix-neuf candidates, un jury itinérant de quatre personnes s'est déplacé une journée entière dans chacune des cinq communes afin d'analyser les éléments représentatifs du sport, tels les équipements mais aussi d'évaluer leur politique sportive. Il ne s'agit pas seulement d'avoir des équipements sportifs de qualité et un sport de haut niveau développé pour gagner. Ces deux éléments n'en sont que deux parmi d'autres, nombreux, qui prennent en compte par exemple : le sport pour tous, le suivi médical, le budget sport, les licenciés, les clubs, etc.....

ABBEVILLE s'est imposée au détriment de LAON après un large débat qui mis en évidence les forces mais aussi les faiblesses des villes dans le domaine du sport.

L'articulation entre un budget conséquent, des subventions d'un bon niveau, des contrats d'objectifs passés avec des clubs et une qualité et un nombre d'équipements corrects ainsi qu'une politique de haut niveau mise en avant nous semblait intéressants d'autant qu'un suivi médical est réel et efficace. Nous avons remarqué également que le nombre de clubs et de licenciés pour une ville qui compte un chômage important était un fait significatif et très positif. Il est également possible de pratiquer du sport loisir et cette pratique est diversifiée et prisée.

Par contre, pour l'avenir, des critères de subventions et la mise en place d'une meilleure concertation avec le monde associatif sont recommandées et souhaitables. L'analyse entre une grande ville et une commune de moins de 5 000 habitants n'est évidemment pas la même ; la politique sportive est évidemment moins élaborée mais elle s'adapte au milieu social, sociétal et local.

C'est le cas de BELLEU, petite commune

située dans la banlieue de SOISSONS mais qui sait profiter et s'adapter à son voisin par des actions communes et complémentaires afin de ne pas être redondant. Les débats mirent en évidence les différences des trois communes. Le jury s'est porté sur Belleu et il a noté également la mise en place de filières sportives, bien développées et suivies. C'est le cas de la lutte qui possède une salle spécifique, organise des compétitions de haut niveau, possède un encadrement technique et qui se situe depuis de nombreuses années dans le haut niveau. Le « politique » joue un rôle important car s'il est normal qu'il détermine les grands axes sportifs, à Belleu, l'Adjoint aux sports est parti prenante des actions qu'il coordonne avec les clubs. Nous avons senti un bien être chez les sportifs (26.5 % sont licenciés) même si les difficultés financières de la commune sont réelles. Cependant les clubs sont bien aidés financièrement ; des critères de subventions et une rigueur de gestion permettent une adhésion à la politique sportive qui s'adresse également aux familles, « seniors » handicapés... Nous avons aussi constaté que les clubs étaient écoutés, que la concertation était très forte, très bien mise en place, de façon régulière et efficace.

Pour une première, ce challenge de « ville la plus sportive » est un succès. La réalisation n'a pu s'effectuer qu'avec le soutien financier mais aussi l'engagement d'acteurs importants de la Direction régionale jeunesse et sports en la personne de son Directeur Monsieur Robert d'ARTOIS ; du Vice-Président du Conseil régional de Picardie : Monsieur Olivier CHAPUIS-ROUX et de leurs assistants.

C'était un plaisir d'avoir au sein de notre Jury, Antoine RICHER, invité d'honneur, qui fut capitaine de l'équipe de France de hockey sur glace et joueur possédant le plus grand nombre de sélections. L'association des Maires était représentée ainsi que la presse avec Thierry ADAM et le Courrier Picard.

J. HELAINE

Secrétaire Général du CROS

Sports de nature

La Commission régionale des sports de nature du CROS poursuit sa réflexion sur leur développement et souhaite apporter son entière contribution dans l'élaboration du futur schéma régional. Trois groupes de travail représentant les familles terrestre, nautique et aérienne se sont constitués pour approfondir les situations particulières et les desideratas des ligues et comités concernés.

Une première synthèse de ces travaux a permis de dégager quelques pistes : notamment dans le domaine de l'emploi et de la formation avec le recensement des emplois existants, les besoins des ligues, la nécessité d'un permanent au CROS, la mise en place de formations qualifiantes ; dans le domaine de l'environnement avec l'élaboration d'un agenda 21 du sport picard et code de bonnes conduites, l'intégration des sports mécaniques, la création de bases de loisirs de pleine nature en y favorisant l'hébergement, la valorisation des itinéraires de randonnée d'intérêt régional, l'organisation d'événements sportifs et notamment une grande fête régionale des sports de nature...

Toutes ces pistes seront développées et devront être prises en considération par le cabinet d'étude chargé du schéma. Le cabinet Traces - TPI a été choisi par un comité de pilotage où siègent, désormais, le Président du CROS et votre serviteur.

A notre demande, les responsables des trois pôles (terrestre, nautique et aérien) participeront également au comité de suivi de l'étude.

La première fête régionale des Sports de Nature devrait se dérouler les 8 et 9 septembre 2007, dans le département de l'Oise, à Verneuil en Halatte qui offre un cadre adapté à l'ensemble des disciplines sportives concernées. Nous comptons bien sûr sur votre participation effective.

D. PIPART

Vice-Président du CROS

AGENDA



Trophées AGF des sportifs picards 2006

Pour la deuxième année consécutive, AGF a choisi de s'associer au CROS de Picardie pour récompenser les sportifs picards qui se sont illustrés au cours de cette saison 2006.

Plusieurs nouveautés sont programmées pour cette seconde édition qui se déroulera en fin d'année et qui visera à élire le champion picard de l'année. D'une part, le Courrier

Picard sera partenaire de la manifestation. D'autre part, un « Trophée du Public » sera décerné grâce aux votes recueillis sur le site Internet du CROS <http://picardie.franceolympique.com>, dans le Courrier Picard et dans les agences AGF.

Pour plus d'informations : picardie@franceolympique.com.

Séminaire des Présidents

Le séminaire de rentrée des Présidents de ligues et comités régionaux, organisé par le CROS, se déroulera le samedi 16 septembre 2006 au CREPS de Picardie.

Retrouver toutes les informations, notamment les actualités, le calendrier des manifestations sportives, les sportifs du mois, ... et les albums photos

sur le site Internet du
CROS de Picardie :
<http://picardie.franceolympique.com>

Ligue de Picardie de Course d'orientation



Président :
Nicolas AVEDIKIAN
Adresse :
8 chemin des Marais Bocaux
Hameau de Marivaux
02300 CAMELIN
Tél. 03 23 39 62 59
Mél. :
n.avedikian@wanadoo.fr
Nbre de licenciés : 150
Nbre de clubs : 20

Créée en 1997 la ligue de Picardie de Course d'orientation est à l'aube de son développement. Discipline à l'origine militaire, elle existe sur le plan national depuis 30 à 40 ans. Avec une vingtaine de clubs et quelques 150 licenciés, le potentiel en Picardie n'est pas encore totalement exploité. En effet on estime à environ 3 000 les pratiquants libres dans notre région. Activité peu médiatisée, la course d'orientation réunit les amoureux de la nature et de l'activité physique. Elle connaît un franc succès dans les pays scandinaves.

Pour l'olympiade 2005-2008, la ligue de Picardie de Course d'orientation a pour objectifs :

- d'atteindre les 200 licenciés
- d'amener certains licenciés au haut niveau
- d'avoir des clubs en Division 1 (4 divi-

sions existent ; le club de Noyon a fini 3^e au dernier Championnat de 2^e division et accèdera à la première division)
- de se rapprocher des préoccupations de l'Office National des Forêts dans le cadre du développement durable. Ainsi une fois par an, une journée de nettoyage sera proposée à chaque club afin de sensibiliser l'importance de l'entretien des forêts picardes.
- d'organiser l'un des championnats de France (clubs, équipes, individuel, moyenne distance ou de nuit).
- de créer des courses sous format « sprints » dans le réseau urbain. En dépassant les difficultés d'aménagement nécessaires en ville et bien que dénaturant un peu l'activité, il s'agit « d'amener la CO dans les villes » pour faire découvrir la Course d'orientation.

Les moyens de la ligue pour atteindre ces objectifs sont très modestes puisque aucun salarié ni partenaire n'accompagnent la ligue. La médiatisation de cette activité reste difficile principalement de par son caractère peu « télévisuel ». Le très long temps de préparation et le manque d'animateurs

sont aussi des freins au développement. La cartographie est l'élément incontournable du coureur. La réalisation d'une carte de 6 km² ne demande pas moins de 600 heures de relevé. Cela prouve la complexité et la richesse de cette activité qui mérite bien plus d'égards et d'attention de la part de tous.

La saison en course d'orientation s'étend de février/mars à fin octobre. En février 2006 a eu lieu en une épreuve de Coupe de France organisée conjointement par Saint-Quentin et Noyon. En août les licenciés ont participé au championnat de France individuel et en relais à Toul et Nancy. En septembre a lieu le championnat de France de nuit et équipes.

Propos de N. AVEDIKIAN recueillis par F. STRAPPAZZON
Membre du comité directeur du CROS



Des Picards Champions de France : Vincent Avedikian, Thomas Leclerc, Mathieu Avedikian, Adrien Vaucher

Ligue de Picardie de cyclotourisme



Président : François TAVAUX
Adresse :
2 rue des vieilles écoles
60290 CAUFFRY
Tél./fax : 03 44 73 28 28
Mél. : ffctpicardie@wanadoo.fr
Site Internet :
<http://perso.wanadoo.fr/picardie.ffct>
Nbre de licenciés : 2 712
Nbre de clubs : 81

La ligue de Picardie de cyclotourisme a été créée le 17 octobre 1965 avec pour président fondateur Monsieur Jean GALIMANT et comportait à l'époque cinq clubs. Les effectifs n'ont cessé de croître pour être ce qu'ils sont aujourd'hui. De nombreuses randonnées sont mises en place dans les trois départements picards après validation du comité directeur de la ligue. Elles doivent être organisées

dans le respect d'un cahier des charges fédérales et doivent privilégier la découverte touristique et culturelle. Les droits d'inscription sont limités à deux euros pour les licenciés pour permettre un accès au plus grand nombre. Malgré cela, nous constatons actuellement une érosion de l'effectif des jeunes, à notre grand regret, bien que nous mettions en place de nombreuses manifestations à leur intention.

Nos priorités pour l'olympiade en cours sont la formation et la politique en faveur des jeunes et de la famille. L'effort de communication sera également poursuivi avec la diffusion d'une lettre d'information. Le volet touristique est lui aussi en première ligne avec des projets de cyclo-guides et une implication de terrain dans tous les projets de vélo routes et voies vertes. Nous serons enfin présents dans le domaine de la sécurité routière.

Nos ressources proviennent essentiellement de la part fédérale des licences, du C.N.D.S. et des subventions du Conseil régional avec lequel une convention d'ob-



jectifs et de moyens est en cours de signature. Par ailleurs, quelques annonceurs nous aident pour la réalisation de notre calendrier.

Les temps forts de l'année 2006 sont nombreux. Du 8 au 16 juillet, un groupe de jeunes s'est déplacé à Vesoul pour la semaine nationale des jeunes. Du 19 au 26 août, une semaine picarde a été organisée à Saint Pereuse (Morvan). Un week-end picard sera organisé à Fontaine le Sec les 7 et 8 octobre. Enfin, un regroupement interligues de jeunes aura lieu à Creil du 26 au 29 octobre.

N'oublions pas, pour conclure, qu'il existe une randonnée permanente, la Transpicarde qui va de Château-Thierry à la pointe du Hourdel (renseignements : joelbuquet@aol.com).

F. TAVAUX
Président



Un chargé de mission « Sport de Pleine Nature »

Notre dossier d'expérimentation pour la mise en œuvre d'un micro projet dans le cadre de la mesure 10B du Fond Social Européen vient d'être retenu.

Le CDOS-Aisne va pouvoir, à partir de septembre, recruter un chargé de mission Sport de Pleine Nature. Notre futur collaborateur aura neuf mois pour aider les comités sportifs et les clubs à faire émerger des projets locaux d'accès à la pratique des sports de pleine nature. Notre action devra s'attacher à permettre à tous les publics de participer. Nous veillerons dans ce cadre à préserver le patrimoine naturel et historique des lieux de pratique.

Grâce à cette création de poste, le CDOS-Aisne va s'attacher à développer des activités de sensibilisation des jeunes par la création d'un jeu autour de la pratique de pleine nature et la protection de l'environnement. Nous assurerons également la promotion d'une charte de bonne conduite

pour sensibiliser les jeunes et les adultes non licenciés à respecter quelques règles lorsqu'ils sont dans un site naturel. Il va de soit que notre action devra se faire en collaboration avec l'échelon régional. La Commission Régionale « Sports de Pleine Nature » du CROS et les trois CDOS de Picardie devront rapidement arriver à une répartition du travail entre nos deux échelons afin d'éviter redondance, perte de temps, et assurer une cohérence à l'ensemble. Dans neuf mois, nous évaluerons les résultats opérationnels. Les objectifs sont triples :

- La valorisation du patrimoine par la pratique sportive,
- l'accès à la pratique de pleine nature dans le cadre du développement durable,
- l'accès des publics.

Si l'expérimentation s'avère concluante, le poste de chargé de mission sera pérennisé au sein du CDOS-Aisne.

P. COURTIN
Président du CDOS



Le CDRPA a récemment quitté les locaux de la ville préfecture pour gagner le site NaturAgora, en rase campagne, près de Barenton-Bugny.

NaturAgora réunit les fédérations des randonneurs pédestres, des chasseurs, des pêcheurs, les colombophiles et les chercheurs de l'ADREC sur près de 1300m² de locaux respectueux de l'environnement.

En plus du partage des locaux (bureaux,

Naturagora

salles de réunion, salle de réception, laboratoire, service de cartographie, bibliothèque...) ces différents acteurs de la nature poursuivent un objectif commun : une gestion cohérente de l'environnement.

NaturAgora est donc une véritable force en devenir pour contribuer à la défense, à la promotion et à la valorisation de notre patrimoine naturel et de l'usage que l'on en fait, en mettant en commun des moyens, des savoirs et des expériences, dans le respect et l'indépendance de chacune des fédérations présentes.

Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Aisne
1 chemin du pont de la Planche - BP 20 BARENTON-BUGNY - 02930 LAON cedex 9
Tél. : 03 23 79 09 35 - Fax : 03 23 79 44 73

Mail : cdrpaisne@aol.com

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.naturagora.fr



C.R.I.B.

SOUTIEN A LA GESTION DES EMPLOIS

Le CRIB poursuit sa volonté de soutenir les responsables associatifs départementaux. En effet, les interventions du CRIB ne cessent d'augmenter depuis sa mise en place, en janvier 2004.

Au 30 juin 2006, le CRIB a été sollicité par 128 structures (associations, comités départementaux, collectivités...) pour effectuer 266 interventions.

Pour toute information, contacter Franck MASCRET au 03 23 28 60 92

Les domaines d'interventions se décomposent comme suit :

- La vie statutaire : 7
- Les modalités de financement : 30
- La fiscalité : 1
- La formation : 2
- Les ressources humaines : 226

Formations 2006 de responsables associatifs

L'association Employeur - 18h à 21h
Les 14 et 21 septembre : Château-Thierry
Les 5 et 12 octobre : Hirson
Le 23 novembre et le 7 décembre : Saint-Quentin

Contact :
Franck MASCRET
Tél. 03 23 28 60 92

La fiche de paie - 18h à 21h
Le 7 septembre : Château-Thierry
Le 9 novembre : Hirson
Le 14 décembre : Saint-Quentin

Contact :
Franck MASCRET
Tél. 03 23 28 60 92

**L'initiation à la prise de parole
18h30 à 21h**
Les 17 et 24 novembre et
les 8 et 15 décembre : Laon

Contact :
Jean-Denis MÉNARD
Tél. 03 23 05 69 83

**L'approfondissement à la prise de parole
18h30 à 21h**
Les 15, 22, 29 septembre et le 6 octobre
Saint-Quentin ou Moy de l'Aisne

Contact :
Jean-Denis MÉNARD
Tél. 03 23 05 69 83

**L'animation de réunion
18h30 à 21h**
Les 6, 13 et 20 octobre : Château-Thierry

Contact :
Jean-Denis MÉNARD
Tél. 03 23 05 69 83

**Promouvoir une action destinée aux enfants
18h30 à 21h**

les 6 et 20 octobre et
les 10 et 17 novembre : Sud de l'Aisne

Contact :
Amandine GEORGELIN
Tél. 03 23 79 01 91

**La comptabilité d'une association
(Niveau 1)**
Le 16 septembre - 9h à 12h : Château-Thierry
Le 3 novembre - 18h à 21h : Laon

Contact :
Nathalie FLAMANT
Tél. 03 23 20 37 03

**La comptabilité
d'une association (Niveau 2)**

Le 23 septembre - 9h à 12h : Saint-Quentin
Le 7 octobre - 9h à 12h : Château-Thierry
Le 18 novembre - 9h à 12h : Laon

Contact :
Nathalie FLAMANT
Tél. 03 23 20 37 03

La fiscalité des associations
Le 9 septembre - 9h à 12h : Soissons
Le 30 septembre - 9h à 12h : Saint-Quentin
Le 21 octobre - 9h à 12h : Château-Thierry
Le 24 novembre - 18h à 21h : Laon

Contact :
Nathalie FLAMANT
Tél. 03 23 20 37 03

L'outil informatique
Le 7 octobre - 9h à 12h : Soissons
Le 21 octobre - 9h à 12h : Soissons
Le 28 octobre - 18h à 21h : Soissons

Contact :
Sandrine DÉPARNAVY
Tél. 03 23 54 53 22



Franck PERQUE (Cyclo-Club Nogent sur Oise)

VAINQUEUR DE LA RONDE DE L'OISE 2006

L'ancien champion du Monde sur piste 2002 et 2004, Franck Perque, a remporté la 53^e Ronde de l'Oise qui s'est disputée sur quatre jours, du 8 au 11 juin dernier.

Dès le premier jour (Balagny sur Thérain - Estrées Saint Denis), Franck Perque endossait le maillot de leader en remportant l'étape devant Jean-Philippe Yon, le peloton terminant à 47 secondes.

Le vendredi 9 juin, deuxième étape Agnetz - Thourotte, changement de situation avec le Belge Vantomme qui remportait l'étape avec une minute et deux secondes d'avance sur le peloton qui comprenait Franck Perque, et de ce fait, endossait le maillot de leader avec sept secondes d'avance.

Le lendemain matin, contre la montre par équipes sur vingt-huit kilomètres à Crépy en Valois. Le Cyclo Club Nogent sur Oise, bien soudé avec ses six coureurs dont Franck Perque grand rouleur, remportait l'étape avec dix-sept secondes d'avance sur le SCO Dijon, et dix-huit secondes sur l'équipe belge du leader. Franck Perque reprenait le maillot blanc du Conseil général de l'Oise.

L'après-midi, étape Clermont - Verneuil en Halatte, avec une échappée de six coureurs (non dangereux au classement général) qui arrivait avec plus de quatre minutes d'avance sur le peloton. Cette étape fut remportée par Geoffrey Deresmes (Douai).

Dimanche, dernière étape Le Plessis Belleville - Rantigny très sélective sur 164 kilomètres, remportée par le belge



Crédit photo : Courrier Picard - D. Touchart

Detief Moerman qui a fait durer le suspense jusque dans les derniers kilomètres en ayant eu plus d'une minute et demi d'avance au dernier passage sur la ligne d'arrivée à Rantigny.

Franck Perque renversait la situation à ce moment-là avec ses coéquipiers, et remportait donc brillamment la 53^e Ronde de l'Oise, dont voici le classement :

- 1^{er} : Franck Perque (CC Nogent sur Oise), les 583 kilomètres en 14h02min58s
- 2^e : Dries Devenyns (Beveren 2000 - Belgique) à 15s
- 3^e : Gianni Meerman (Beveren 2000 - Belgique) à 21s
- 4^e : Guillaume Levarlet (CC Nogent sur Oise) à 1min04s
- 5^e : Damien Robert (CC Nogent sur Oise) à 1min05s

A noter que le CC Nogent sur Oise remporte la Ronde de l'Oise pour la sixième fois : Eddy Seigneur (1991), Mickaël Foulard (1999), Pascal Carlot (2001), Christophe Riblon (2003), Sébastien Minard (2004), Franck Perque (2006)

A. MATHIEU

Manager CC Nogent sur Oise

Formation

Le CDOS OISE envisage une formation sur la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) destinée au mouvement sportif du département de l'Oise.

Elle se déroulera au Centre des Cadres Sportifs de Creil au cours du 4^e trimestre 2006. Des documents seront mis à disposition afin de faciliter la mise en œuvre de la Convention Collective.

Les Président(e)s de Comités seront informés par courrier et devront faire suivre cette information dans leurs Clubs respectifs.

Médailles Jeunesse et Sports

Promotion départementale
du 15 janvier 2006
Bronze

- Jony-Georges BABILLAUD
- Emile BAJZIK
- Josiane BEAURAIN
- Michel BLONDEAU
- Jacques BOULLANGER
- Marie-Jeanne CURBÉLIER
- Yvon DELARUE
- Daniel DUBOIS
- Daniel DUJARDIN
- Serge DUTOT
- Joël LAMBERT
- Andrée LEBRUN
- Hubert LE TROADEC
- Yves LE VEZIEL
- Sylvie LOTTE
- Sébastien MARCEAUX
- Gilles MARY
- Daniel PIÉROT
- Stéphane PIÉROT
- Chantal TISON
- Eveline VESSEMONT

Promotion Régionale (Picardie)
du 1^{er} janvier 2006
Clotilde DOUCHET
Jean-Jacques HAZARD



Crédit photo : Courrier Picard - D. Touchart

Jeunes sportifs creillois à l'honneur

HALTEROPHILIE

Le jeune athlète international creillois, Alexis JÉRÔME, âgé de 16 et demi, qui participait vendredi 23 juin aux championnats de France cadets à Blois, s'est classé deuxième dans la catégorie des moins de 62kg de poids de corps.

Il réalise à nouveau des performances dans cette catégorie, il bat les records de l'Oise cadet, junior, senior et égalise les records de Picardie (Pour infos : ancien records de France en 2003).

Il réalise 92 Kg à l'arraché et 115 Kg à l'épaulé jeté pour un

total de 207 Kg, il échoue de peu sur ses 2 tentatives de record de Picardie avec 94 Kg à l'arraché et 116 kg à l'épaulé.

TIR SPORTIF

Céline GOBERVILLE (AS TIR de CREIL) réalise un doublé lors du match international de Plzen (République Tchèque) : Elle a remporté le match au pistolet 10 mètres avec 382 /400 et une finale à 99.8. Entrée 2^e en finale, elle termine 1^{ère} avec 5 points d'avance !

Au Pistolet 25 mètres, Céline est entrée 1^{ère} en finale en battant son record personnel en match international : 584/600. Elle devançait la seconde de 9 points avant

d'augmenter encore son avance avec un tir de final à 199.8

Il s'agissait de son dernier match international en Junior car, sur demande de la FFT, elle tirera les championnats du monde en senior féminine afin d'essayer de qualifier la France pour les JO.

Rappelons par ailleurs que Marion Goberville s'est classée 2^e lors du match international junior des masters de France en Juin.

Les Creillois ont ainsi présenté 17 qualifiés aux championnats de France qui se sont déroulés à Moulins du 4 au 11/07/06.





Créée en 1999 la Ligue de Picardie est affiliée à la Fédération Française depuis cette date.

La fédération a été agréée du ministère des Sports le 14 janvier 1984.

HISTORIQUE

Début du 12^e siècle :

Un climat de guerre règne un peu partout. La lance en tige de bois a disparu et le fer effilé a été stabilisé dans le lancer par la fixation de plumes. En 1364 un décret intervient durant la guerre de cent ans, ce qui a permis de développer la popularité du javelot. Au cours du 15^e et 16^e siècle le javelot va se déplacer dans des démonstrations d'adresse et des défis amicaux.

1983, fondation de la Fédération française de javelot Tir sur Cible.

1984, année historique de création de la fédération française de javelot Tir sur Cible.

Début de réalisation permanente de compétitions permanentes.

EFFECTIFS

Malheureusement elle n'est implantée que sur la Somme.

Six clubs forment le comité départemental de la Somme et en même temps la ligue de Picardie.

La ligue de picardie de javelot tir sur cible

OBJECTIFS

Se faire connaître par des initiations et des démonstrations.

Se développer sur les trois départements et créer des clubs pour augmenter l'effectif.

A l'heure actuelle elle organise le championnat et la coupe de Picardie.

INFORMATIONS

La ligue aide à la création de club (administrativement).

Elle aide en matériel (si création de club) : Don d'une cible et de deux paires de javelots

A savoir une cible = 150 €

Une paire de javelots = 43 €

Licence compétition : 20 €

Licence loisir : 12 €



Pour tous renseignements s'adresser à :

BREVIERE Daniel
C1 N°7 résidence Lionel Menut
80.600 DOULLENS
TEL 03-22-77-29-97
OU 06-26-15-57-27

CNDS Année 2006

L'enveloppe du Centre National pour le Développement du Sport 2006 attribuée au département de la Somme est de 779 814 euros soit 23,14% de la part régionale.

La somme de 89 668 euros a été mise en attente afin de permettre le financement des demandes de création de Plans Sport Emploi pour instruction en septembre.

En effet, seules les demandes de reconductions de Plans Sport Emploi des années précédentes ont été abondées pour un montant de 132 050 euros.

Comités départementaux :

44 dossiers déposés pour une enveloppe de 170 024 euros soit 24,86 % de l'enveloppe départementale.

Les principales actions retenues :

- Plan sport emploi (21,17%)
- Formation des bénévoles (17,19%)
- Promotion du sport (10,76%)
- Aide à la pratique des jeunes dans un club (9 %)

Clubs :

333 clubs ont déposé un dossier (406 en 2005) pour une enveloppe de 513 822 euros soit 75,13%.

Les principales actions retenues :

- Plan sport emploi (21,61%)
- Aide à la pratique des jeunes dans un club (20,72%)
- Promotion du sport (13,35%)
- Développement des activités traditionnelles (15,73%)
- Aide à la pratique féminine (6,21%)

La C.D.E.S.I de la Somme

L'Assemblée départementale a adopté la composition de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature. Elle est composée de neuf membres pour le CDOS :

Messieurs Marcel Glavieux,
Alain Nédelec, René Prestaux,
Hubert Dessaint, François Joliveau,
William Manier, Claude Sellier,
Jean Louis Galaud, Patrick Moizard.

Médailles Jeunesse et Sports

Promotion départementale
du 14 Juillet 2006

Or

Jean Claude DEMAIE

Argent

Suzanne MATHÉLIN

Guy DUCROTOY

Jean FRANCIERE

Alain GIGUERE

René HAZARD

Marie-Françoise MASSET

Daniel TROCQ

Bronze

Pierre DELAIRE

Philippe DEROBERT

Michel DOS SANTOS

Joseph DUBOIS

Muriel DEROGY

Jacky GAFFÉZ

Jean Louis GALAUD

Jean Marc GOUBET

Vincent JOPPIN

Nicolas LHERMITTE

Philippe MEHEUT

Francine MORGAND

Leila NAGIB

Jean Lou RETOURNE

Daniel TAVERNIER

Solange VERSTRAETE

LE SITE DU CDOS

Vous avez une information,
vous organisez une manifestation,
vous avez un reportage à diffuser :

Clément GRUMETZ,

chargé de mission CRIB

se tient à votre disposition :

Tél. : 03 22 92 50 59

Mél : somme@franceolympique.com

Juridique

Marque déposée

Une association a pour nom de domaine le nom de notre association. Quant à nous, nous n'avons pas encore de site Internet, seulement une adresse mél. Toujours est-il que lorsqu'on tape "www.le nom de notre association.com", on arrive sur le site de l'autre structure qui, par ailleurs, n'a pas la même dénomination que nous. Cette situation est bien évidemment gênante, dans la mesure où elle est source de confusion pour les personnes intéressées par nos prestations. **Pouvons-nous remédier à cette situation ?**

D'où l'importance de protéger, la dénomination de son association en la déposant, en tant que marque, auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Cependant, la déclaration en préfecture et sa publication au Journal Officiel permet à l'association de revendiquer sa propriété sur son nom. Toutefois, il faut que la dénomination présente un caractère original, que l'association soit le premier déposant et justifie ainsi de son antériorité ou, à défaut, justifie de la notoriété qu'elle a acquise et qu'il existe un réel risque de confusion avec un organisme tiers. Le caractère original et le risque de confusion relèvent de l'appréciation souveraine des juges du fond, au regard des situations. C'est le tribunal de grande instance qui est compétent. Sous certaines conditions, le juge des référés peut être saisi. Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter à JA n°199/1999, p. 7, n°275/2003, p.6, n°293/2004, p.7 et n°308/2004, p. 5. Vous pouvez par ailleurs récolter bon nombre de renseignements sur le site de l'INPI : www.inpi.fr.
Juris associations n°334/1er mars 2006, p. 42

Comptabilité

Les membres du conseil d'administration peuvent-ils avoir accès aux pièces comptables ?

Les administrateurs sont les mandataires sociaux, les représentants, les dirigeants de l'association. Il est primordial qu'ils aient accès aux pièces comptables afin de remplir pleinement leur rôle de suivi et de contrôle financier de la structure. En effet, en tant que dirigeants de droit de l'association, les administrateurs peuvent voir leur responsabilité engagée en matière comptable dans le cadre de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire (C. com, art. L. 621-1) et s.). Ils peuvent alors être condamnés à supporter tout ou partie du passif s'ils ont commis une faute de gestion qui a contribué à l'insuffisance de l'actif (C. com, art. L. 624-3). Cette faute de gestion peut résulter tout autant de leurs actes de gestion. Ou encore, le redressement peut être étendu, notamment s'ils ont tenu une comptabilité fictive, s'ils ont fait disparaître des documents comptables, s'ils se sont abstenus de tenir toute comptabilité conforme aux règles légales ou encore incomplète ou irrégulière au regard des dispositions légales (C. com., art. 624-5). Par ailleurs, si votre association a une activité économique, les administrateurs qui ont commis des fautes comptables peuvent être frappés de faillite personnelle (C. com., art. L. 625-1 et s.) ou poursuivis pour banqueroute (C. com., art. L. 626-1 et s.). Pour plus d'information sur la comptabilité des associations, voir JA n° 308/2004, p.9 et n° 309/2004, p. 11.

A noter par ailleurs que, dans un souci de transparence, tout adhérent également à le droit de se faire communiquer ou de prendre connaissance à tout moment de la liste des membres de l'association ou de ses documents comptables, et à défaut de la tenue de l'assemblée lors de la dernière année écoulée, celui de susciter la réunion de cette assemblée et d'y exprimer une opinion par un vote (voir JA n°234/2001, p. 6).

Juris associations n°331/15 janvier 2006, p. 42



Foire exposition de Picardie

Du 3 au 11 juin 2006, le CROS de Picardie

a installé un stand sur la Foire Exposition de Picardie. SAGACOM nous avait réservé un très bon emplacement à un prix tout à fait raisonnable et nous avons mis le stand à disposition des Ligues qui souhaitaient y faire la promotion de leur discipline. C'est ainsi que nous avons vu passer, dans le désordre, l'haltérophilie avec son pôle en démonstration et ses vedettes, Virginie Lachaume et Sylvain Andrieux, le pentathlon moderne avec Raphaël Astier et du matériel d'escrime, la Ligue du jeu d'échecs, à quatre reprises, avec un échiquier géant, le tennis de table avec quelques joueurs du pôle espoirs, le cyclotourisme, la randonnée pédestre. Le Comité Régional handisport présentait Didier Richard avec le Tir où quelques uns de ses meilleurs tireurs, Marien Bled, Sébastien Dos Santos et Guillaume Robert faisaient des démonstrations sur simulateur de tir électronique. Le cyclisme, quant à lui, avait installé une piste de BMX à l'extérieur et le hockey sur gazon a aussi participé.

Un vidéo projecteur permettait de passer des documents audio visuels, des panneaux d'affichage étaient disponibles ainsi que des tables pour la distribution de documentation.

Pour tenir ce stand en continu, nous avons deux jeunes stagiaires chinoises de l'ISAM qui ont su collaborer avec les ligues et participer à l'animation sous la banderole « Avec les Sportifs, Picards préparons les Jeux Olympiques de Pékin 2008 ».

Bref, une bonne manifestation qui mérite d'être développée et améliorée en collaboration avec SAGACOM. Ainsi, nous aurions pu accueillir plus de Ligues (2 ou 3 par jour) et il est important de prévoir une animation, la simple distribution de prospectus étant un peu juste. Il sera également bon de pouvoir annoncer la présence des athlètes de haut niveau sur place pour les présenter au public.

Les ligues intéressées par cette manifestation peuvent dès maintenant se faire connaître auprès du secrétariat du CROS.

E. MOREL

Président du CROS

CNDS 2006

La Commission du CNDS a été mise en place par le Préfet, le 21 avril salle rue Jules Lardière à Amiens. Cette commission est, désormais, co-présidée par le préfet, ou son représentant, le directeur de la DRDJS, et le Président du CROS. Cette première réunion s'est déroulée dans la convivialité et avec l'esprit de collaboration qui convient. Elle a entériné la répartition de la dotation régionale qui s'élève à 3 369 780 € (+ 10,55% par rapport à 2005).

Enveloppe régionale : 842 445 €

Département de l' Aisne : 676 413 €

Département de l'Oise : 1 003 712 €

Département de la Somme : 779 814 €

La réunion de traitement des dossiers des ligues s'est déroulée le 5 juillet au CREPS

Le calendrier a été volontairement écourté afin d'essayer d'obtenir les crédits au plus tôt.

E. MOREL

Président du CROS

A consulter au CROS

- Les bulletins d'information des ligues et comités régionaux sportifs de Picardie
- Les revues des fédérations françaises
- Les bulletins d'informations des CROS et CDOS
- Relais : la lettre du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
- La Lettre de l'économie du sport
- Juris Associations
- La Lettre de l'aventure et des sports de nature

Directeur de Publication : Eric Morel

Vice-Président en charge de la communication : André Martin

Comité de Rédaction :

Jean-Michel Baudalet, Raymond Blanquet, Pascal Charbonnet, Christian Charles, Jean-Claude Coppier, Philippe Courtin, Joël Fache, Marcel Glavieux, Lionel Herbet, Daniel Lefèvre, Arnaud Sellier, Frédéric Strappazzon.

CROS de Picardie
CREPS

30, square Friant les 4 chênes 80048 AMIENS Cedex 1
Tél. : 03 22 33 27 38 - Fax : 03 22 33 27 31

Courriel : picardie@franceolympique.com
Site : <http://picardie.franceolympique.com>

Dépôt légal : 3^e trimestre 97

Bulletin n°28 : 3^e trimestre 2006

Numéro ISSN : 1284-5469

Composition : Imprimerie Valade - 25386